

FORMATION Équipers de Première Intervention



EPI - Équipers de Première Intervention *Version 2 Mise à jour le 2 Mars 2026*

Objectif :

- Être capable d'intervenir efficacement face à un départ de feu.
- Savoir donner l'alarme et lancer une évacuation au sein de son établissement dans le respect de l'organisation interne.
- Savoir passer un appel complet aux secours publics.

Modalités d'évaluation : L'acquisition des compétences est évaluée à travers un QCM et de façon sommative lors des mises en situation.

Durée : 4h00

Rythme et mode d'accompagnement : Temps plein en présentiel

Modalités d'accès : Analyse du besoin pouvant être réalisée par téléphone ou en présentiel mais également par mail avec notre formulaire en ligne en cliquant sur ce lien ["ma demande"](#)

Proposition commerciale valable 1 mois

Élaboration d'un contrat ou d'une convention de formation

Envoi d'une convocation précisant les modalités de déroulement de la formation

Stagiaires : 2 à 8 personnes

Prérequis : aucun

Public concerné : Tout le personnel susceptible d'intervenir sur un début d'incendie.

Maintien des connaissances : La formation **EPI** peut être renouvelée chaque année afin de mettre à jour ses connaissances. Ces sessions courtes permettent une sollicitation réduite de l'emploi du temps des apprenants.

Accessibilité : Formation accessible au public en situation de handicap

Lieu : Au sein de votre établissement

Moyens et supports : Vidéoprojecteur, ordinateur. PPT, étude de cas, démonstration pratique, mise en situation et apprentissage sur bac à feu, extincteurs.

Tenue et matériel(s) à prévoir : Tenue adaptée, nécessaire pour prendre des notes, votre téléphone portable, clef USB.

Délai d'accès : environ 15 jours à réception des documents contractuels signés

Intervenant : instructeur incendie et évacuation

Attribution finale : Attestation de formation individuelle, livret de formation en format numérique

Programme : Accueil et présentation

Le feu.

- Causes.
- Mécanismes.
- Procédés d'extinction.

Les moyens de première intervention.

- Extincteurs, RIA.
- Fonctionnement et mise en œuvre.

La sécurité incendie dans votre établissement.

- Procédures d'alerte et d'évacuation.
- Les risques et les moyens d'extinction de votre établissement.

Intervention sur feu réel. (Pratique)

- Manipulation des extincteurs.

L'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ **60/40**

Tarif formation HT : 650,00 € par session

Évaluation de la formation : *mise à jour le 2 mars 2026* Nombre de session : 32

- taux de satisfaction : 100%
- taux de réussite : 100%
- taux de recommandation : 100%



Nos taux sont calculés par rapport aux évaluations de nos participants

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Articles R4227-28 et suivants du Code du travail
R6 APSAD
L231-3-1
Arrêté du 25 juin 1980
(MS46 et suivants)